



## Tests de laboratoire pour l'agrément des repères d'identification des bovins, des ovins et des caprins

## **CALENDRIER 2018**

		1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
QUI	QUOI	QUAND (date limite)	QUAND (date limite)
Fabricant	Informe IDELE du dépôt de sa demande d'agrément à la DGAL, et lui envoie 30 échantillons de repères (+ une pince si nécessaire) pour essais préliminaires	12/01	29/06
DGAL	Accuse réception au Fabricant, et informe IDELE en copie	26/01	20/07
IDELE	Adresse un devis au fabricant pour la réalisation des essais de laboratoire, Fournit au fabricant les caractéristiques des échantillons de test	31/01	24/08
Fabricant	Retourne à IDELE le devis signé « bon pour accord »	02/02	27/08
IDELE	Confirme la commande des tests auprès du laboratoire	05/02	27/08
Fabricant	Envoie les échantillons de test à IDELE	16/02	07/09
IDELE	Transmet les échantillons de test au laboratoire	23/02	14/09
Laboratoire	Lance les tests (J)	26/02	17/09
Laboratoire	Transmet le rapport de tests de laboratoire et les échantillons à IDELE :  - Tests PARTIELS (sans vieillissement), à J+5 semaines  - Tests COMPLETS (avec vieillissement), à J+10 semaines	03/04 04/05	22/10 23/11
s PARTIELS :			
IDELE	Transmet le rapport d'essais (préliminaires + laboratoire) à la DGAL	17/04	06/11
s COMPLETS boy	vins :		
IDELE	Transmet le rapport de tests de laboratoire au fabricant, Si tests labo OK, confirme le lancement de l'essai de terrain aux MOIPG	07/05	26/11
s COMPLETS ovi	ns et caprins :		
IDELE	Transmet le rapport d'essais (préliminaires + laboratoire) à la DGAL	25/05	14/12
	Fabricant  DGAL  IDELE  Fabricant  IDELE  Fabricant  IDELE  Laboratoire  S PARTIELS:  IDELE  S COMPLETS boy  IDELE  S COMPLETS ovi	Fabricant  Informe IDELE du dépôt de sa demande d'agrément à la DGAL, et lui envoie 30 échantillons de repères (+ une pince si nécessaire) pour essais préliminaires  DGAL  Accuse réception au Fabricant, et informe IDELE en copie  Adresse un devis au fabricant pour la réalisation des essais de laboratoire, Fournit au fabricant les caractéristiques des échantillons de test  Fabricant  Retourne à IDELE le devis signé « bon pour accord »  IDELE  Confirme la commande des tests auprès du laboratoire  Fabricant  Envoie les échantillons de test à IDELE  IDELE  Transmet les échantillons de test au laboratoire  Laboratoire  Lance les tests (J)  Transmet le rapport de tests de laboratoire et les échantillons à IDELE:  - Tests PARTIELS (sans vieillissement), à J+5 semaines - Tests COMPLETS (avec vieillissement), à J+10 semaines  S PARTIELS:  IDELE  Transmet le rapport d'essais (préliminaires + laboratoire) à la DGAL  S COMPLETS bovins:  Transmet le rapport de tests de laboratoire au fabricant, Si tests labo OK, confirme le lancement de l'essai de terrain aux MOIPG  S COMPLETS ovins et caprins:	QUI     QUOI       Fabricant     Informe IDELE du dépôt de sa demande d'agrément à la DGAL, et lui envoie 30 échantillons de repères (+ une pince si nécessaire) pour essais préliminaires     12/01       DGAL     Accuse réception au Fabricant, et informe IDELE en copie     26/01       IDELE     Adresse un devis au fabricant pour la réalisation des essais de laboratoire, Fournit au fabricant les caractéristiques des échantillons de test     31/01       Fabricant     Retourne à IDELE le devis signé « bon pour accord »     02/02       IDELE     Confirme la commande des tests auprès du laboratoire     05/02       Fabricant     Envoie les échantillons de test à IDELE     16/02       IDELE     Transmet les échantillons de test au laboratoire     23/02       Laboratoire     Lance les tests (J)     26/02       Laboratoire     Transmet le rapport de tests de laboratoire et les échantillons à IDELE :         03/04       Laboratoire     Tests PARTIELS (sans vieillissement), à J+5 semaines     03/04       BELE     Transmet le rapport d'essais (préliminaires + laboratoire) à la DGAL     17/04       S COMPLETS bovins :     10/05       IDELE     Transmet le rapport de tests de laboratoire au fabricant, Si tests labo OK, confirme le lancement de l'essai de terrain aux MOIPG     07/05

V1 18 décembre 2017